REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

La commune de Ferrières a engagé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme par Délibération du Conseil municipal, en date du 13 décembre 2024.

Cette procédure est maintenant une compétence de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, depuis le 1er janvier 2026.

La Commune et la Communauté de Communes du Pays du Sel et Vermois sont accompagnées, dans cette démarche par le bureau d'études ECOLOR (Fénétrange) ainsi que par les services de l'Etat, du Département, et les autres services ayant souhaité être associés à la démarche.

Dans le cadre de ce projet, le Maire vous invite à **une deuxième réunion publique de concertation,**

Le mardi 03 novembre 2026 à 19h30 à la salle polyvalente

En présence du Maire ,-de la Communauté de Communes du Pays du Sel et Vermois et du bureau d'études ECOLOR, seront présentés au public **le projet de PLU et en particulier le zonage et le règlement.**

La concertation est une étape importante dans la procédure. Elle permet des échanges entre la population, la commune et le bureau d'études. Pour les personnes qui ne pourraient pas assister à cette réunion, un registre de concertation est disponible en mairie, aux jours et aux heures d'ouverture de celle-ci, afin de recueillir les avis et doléances de la population, en lien avec la révision du PLU.